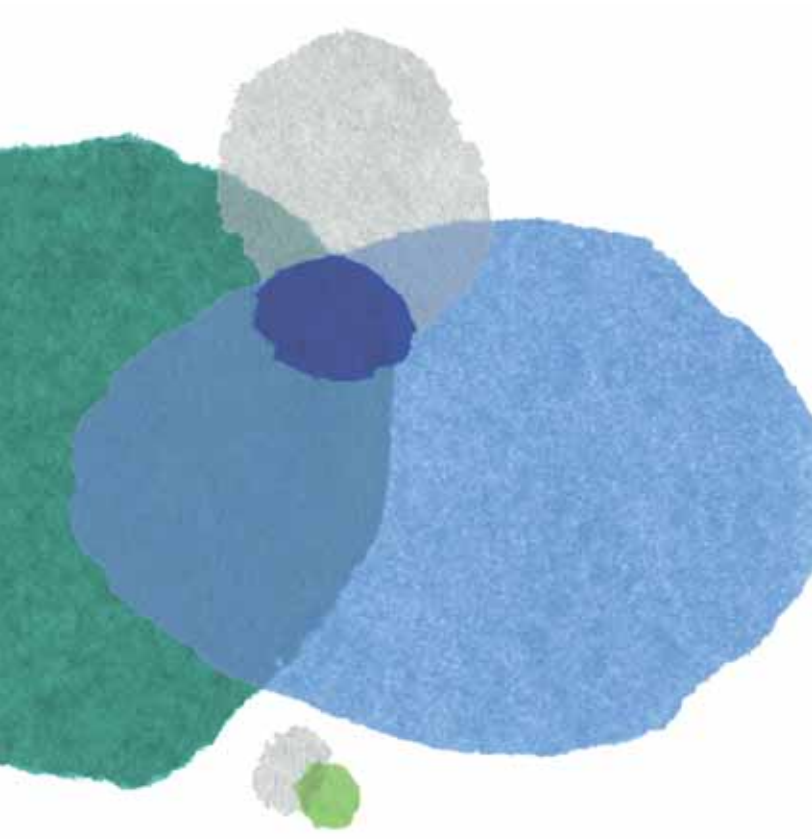




LES PROJETS « NATURE »

DU GRAND LYON



LES PROJETS NATURE DU GRAND LYON

L'agglomération lyonnaise bénéficie d'un environnement de qualité, avec des paysages diversifiés. La moitié du territoire est composé de milieux naturels ou agricoles, qui abritent une faune et une flore variées. Ces espaces constituent la trame verte d'agglomération.

Le Grand Lyon, en partenariat avec le Département, soutient les communes, préserve, entretient et valorise cette richesse, et la met à disposition des Grands Lyonnais.

DES ENJEUX À L'ENVERGURE DE L'AGGLOMÉRATION

DES OUTILS RÉPONDANT À CES ENJEUX

Un enjeu écologique

Sur l'ensemble du territoire du Grand Lyon, tout doit être fait pour préserver la diversité biologique : les milieux remarquables, d'un point de vue environnemental, la faune et la flore spécifiques (prairies sèches, zones humides, landes...).

Un enjeu urbanistique

La campagne périurbaine (à proximité de la ville) de l'agglomération lyonnaise attire de plus en plus d'habitants ou de promeneurs.

Il devient nécessaire de rétablir un équilibre entre zones urbaines et zones rurales, en contrôlant l'extension des habitations et en aménageant des espaces de promenades ouverts au public.



L'acquisition de connaissances et l'aide à la décision

- Inventaire régulier des sites d'intérêt écologique (roselières, étangs, mares...), de la faune (castors, blaireaux, hérons,...) et de la flore (orchidées, fougères,...).
- Suivi cartographique de l'évolution de la trame verte.

Le soutien à l'agriculture

- Un partenariat étroit entre la Communauté urbaine de Lyon et la Chambre d'Agriculture du Rhône.
- Analyses des pratiques agricoles (diagnostics agricoles communaux).
- Développement d'actions d'aide à l'agriculture dans les domaines foncier, économique et environnemental (favoriser les ventes directes de produits locaux,...).

Les plans d'aménagement urbain

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : des sites à préserver seront identifiés.
- Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : plus de 1 300 ha de la trame verte sont passés du statut de zones constructibles à celui de zones naturelles ou agricoles.





LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL NOVATEUR : LE PROJET NATURE

Voté en 1992 par la Communauté urbaine de Lyon, dans le cadre de la Charte de l'Écologie urbaine, le Projet Nature est un outil de gestion durable et de mise en valeur des espaces de la trame verte, un instrument financier, un espace de concertation...

En 10 ans, 11 Projets Nature ont été créés dans les grands types de milieux naturels du Grand Lyon :

- Dans les Monts d'Or (vallons de Serres & Planches, vallon des échets, les Monts d'Or).
- Dans les coteaux de l'Ouest lyonnais (vallon de l'Yzeron, vallon du Ribes et affluents, Hautes-Barolles).
- Le long des axes fluviaux (Miribel-Jonage, Rhône-aval, val de Saône).
- Dans les grandes plaines de l'Est Lyonnais (Grandes Terres et la partie Nord du « V-vert »).

Ces projets présentent une diversité importante dans le contenu de leurs actions, leur dynamisme, leur ancienneté, la taille et la nature des territoires concernés, les partenaires engagés (commune, département, syndicat mixte, syndicat intercommunal...).

DES PROJETS ASSURÉS EN PARTENARIAT AVEC DE NOMBREUX ACTEURS :

- **Le Grand Lyon.**
- **Les communes.**
- **Le Département du Rhône.**
- **La Chambre d'Agriculture du Rhône.**
- **Les associations d'usagers.**
- **Les agriculteurs.**
- **Les propriétaires des terrains...**

●
«c'est un outil de gestion durable et de mise en valeur des espaces de la trame verte, un instrument financier, un espace de concertation,...»
●





LES ACTIONS MENÉES DANS UN PROJET NATURE

Le diagnostic, pour mieux connaître et suivre l'évolution de ces espaces

Des études menées sur l'ensemble du territoire du Grand Lyon apportent un diagnostic général. Il permet de délimiter des espaces à valoriser : des Projets Nature y sont définis.

Ceux-ci permettent la mise en place de plans de gestion des espaces concernés, déclinés en plans d'actions annuels.

La préservation, pour maîtriser l'étalement urbain

Les sites les plus sensibles sont protégés par acquisition, par convention amiable ou par le biais de documents d'urbanisme.

La valorisation de la diversité

Des actions sont menées pour maintenir des paysages variés sur le territoire, et pour aider au maintien de l'agriculture.

La gestion et l'entretien

Les zones agricoles : des contrats sont signés avec les agriculteurs pour l'entretien des parcelles peu rentables ou pour des restaurations paysagères.

Les espaces naturels : ils sont nettoyés et entretenus par les communes et les Brigades vertes du Département du Rhône.

L'accueil et la sensibilisation du public

Dans le cadre de ses Projets Nature, le Grand Lyon a créé 24 sentiers de promenade, permettant une ouverture raisonnée des milieux naturels au plus grand nombre de citoyens :

- La fréquentation anarchique est contrôlée.
- Ses effets négatifs (dépôts de déchets, circulation motorisée, non respect de la propriété privée, conflits d'usages) sont limités.
- L'environnement naturel et les biens privés sont mieux respectés.

Pour le confort de tous, ces sentiers sont aménagés :

- Mise en place de mobiliers spécifiques (barrières, balisage, poubelles...).
- Installation de toilettes publiques.
- Une charte de signalétique commune à tous les sentiers a été créée, afin de donner une unité et une cohérence d'ensemble.
- L'information, la sensibilisation, l'éducation du public ont été mises en œuvre au moyen de publications, d'équipements pédagogiques auprès des scolaires et du grand public.



Le Guide Nature des Sentiers, édité par le Grand Lyon, est disponible dans toutes les mairies de la Communauté urbaine, au Grand Lyon et est téléchargeable sur le site www.grandlyon.com.





Les Projets Nature, une réponse aux besoins des habitants

Une enquête menée auprès des Grands Lyonnais concernant l'espace périurbain a montré que la promenade est un loisir très pratiqué. La campagne périurbaine est très recherchée pour cette activité : 70% des enquêtés préfèrent des espaces naturels ouverts contre 30% pour des parcs aménagés.



Les Projets Nature, la satisfaction de tous

Une enquête réalisée sur neuf Projets Nature a révélé une très grande majorité de satisfaits, tant chez les promeneurs que chez les riverains :

- Les sentiers et les informations sont conformes à toutes les attentes.
- La gestion des sentiers est une réussite, avec notamment la baisse de la fréquentation des engins motorisés et la canalisation du public.
- Le travail d'entretien et de nettoyage est très apprécié : les corbeilles de propreté ne débordent jamais, les chemins ne sont pas entravés par la végétation.

Toutefois, des efforts supplémentaires sont souhaités :

- Installer plus d'aménagements et de mobiliers (bancs, poubelles, toilettes...).
- Enrichir le balisage en informations (notamment sur la longueur restant à parcourir, le nom des sentiers...).
- Développer encore l'entretien des espaces (problèmes de tags, de friches, ou de bois morts...).
- Créer des aires de pique-nique.
- Développer les possibilités de stationnement.





PENDANT UNE PROMENADE, QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

- Gardons le paysage propre : repportons nos déchets.
- Refermons les barrières après notre passage.
- Garons la voiture sans gêner le passage des engins agricoles ou l'entrée dans les champs.
- Ne cueillons pas les fruits sur les arbres : un de plus ou de moins ce n'est rien, mais si tout le monde le fait...
- Ne piétons pas les champs en période de pousse.
- Surveillons nos animaux, qui peuvent perturber la faune ou le bétail.

INFORMATIONS PRATIQUES

Grand Lyon

Mission Écologie Urbaine

20 rue du Lac - BP 3103
69399 LYON cedex 03
Tel : 04 78 63 40 40
www.grandlyon.com

Le Grand Moulin de l'Yzeron

centre d'initiation à l'environnement
proposant des animations de découverte
de la nature à destination des scolaires
et du grand public.
Chemin du Grand Moulin
69340 FRANCHEVILLE
Tel : 04 78 57 99 86

La Maison Rhodanienne de l'Environnement (MRE)

groupement de plusieurs associations
(CORA, Robin des Villes, Fédération
de Chasse du Rhône...), proposant
des conférences, expositions, centre
de documentation...
32 rue Saint-Hélène
69002 LYON
Tel : 04 72 77 19 80

Comité Départemental de Tourisme du Rhône

BP 5009
69245 LYON cedex 05
Tel : 04 72 61 78 90

